



NOTICE DE MONTAGE ATTELAGE

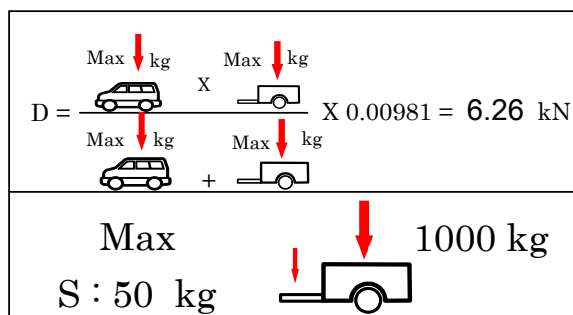
SEAT INCA  
VW CADDY tous modèles

N° CE : e11\*94/20\*1270\*00



BOISNIER SAS

REF.: 20788



REF.: 20788
*Démontage pare chocs :*  
*Trous à réaliser :*

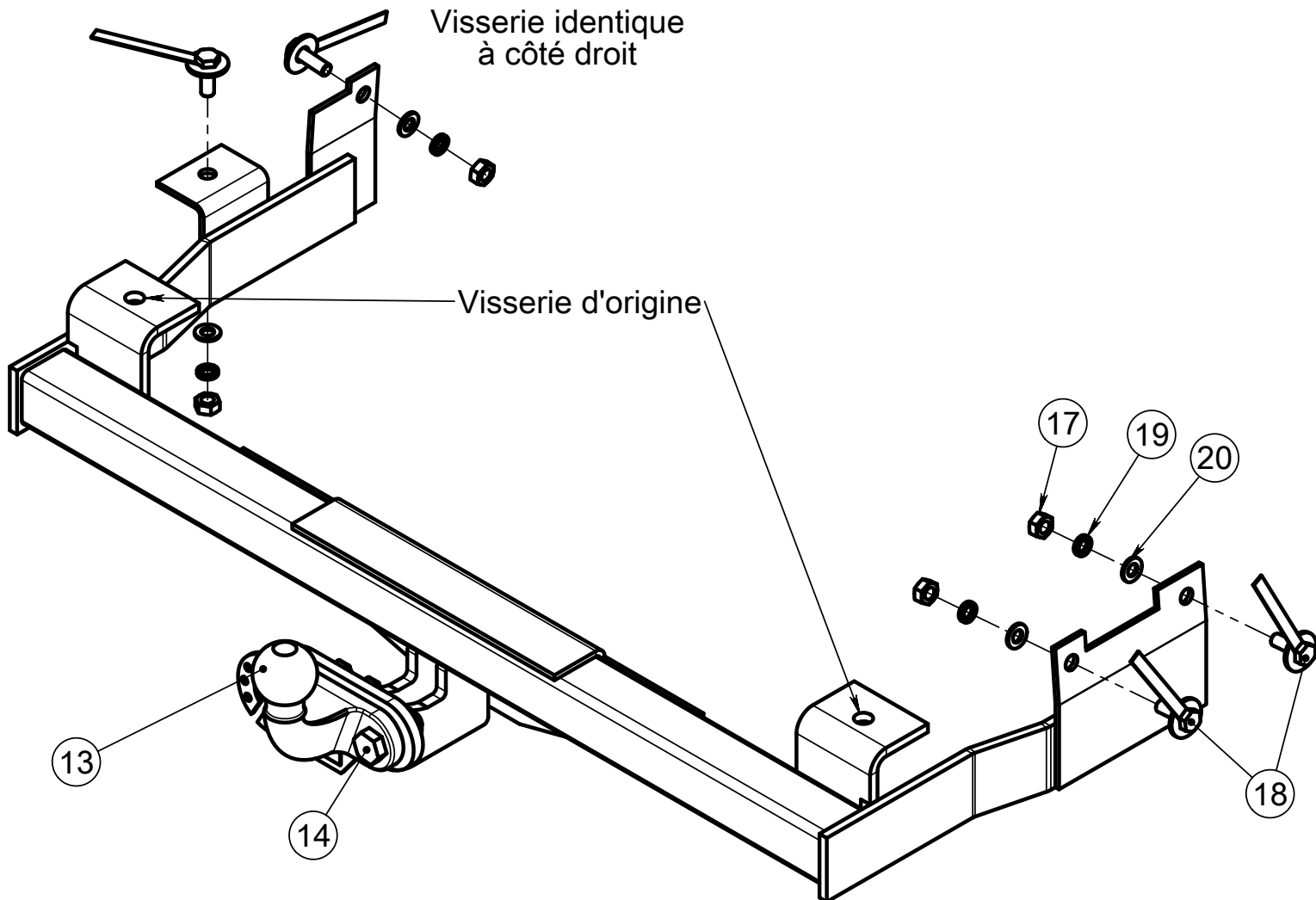
NON
NON

*Découpe :*

NON
NON

*Découpe visible :*

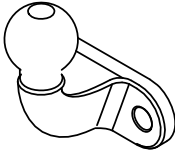
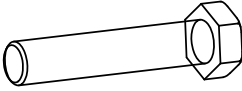
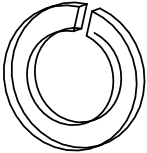
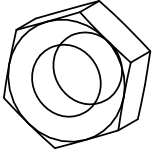
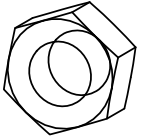
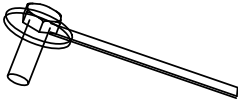
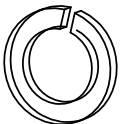
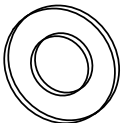
- Oter 3 obturateurs sous les longerons droit et gauche et 1 sur le flanc du longeron gauche, puis introduire les 4 plaquettes vis par les orifices.
- Oter les 2 vis de fixation du pare chocs.
- Introduire la ferrure sous le véhicule et la solidariser avec les 2 vis et leurs plaquettes précédemment démontées et avec la visserie fournie conformément au schéma ci dessous.
- Bloquer toute la visserie (voir tableau des couples de serrage).
- Remettre en place les obturateurs.
- **NOTA:** il est indispensable d'éliminer toutes surépaisseurs de mastic au niveau des portées de la ferrure.



VISSERIE : Diamètre		8	10	12	14	16
Couple de serrage daN.m	C.L 8.8	2.3	4.5	8.0	13.0	19.0
	C.L 10.9	3.2	6.5	11.0	17.5	27.0

SEAT INCA  
VW CADDY tous modèles

REF.: 20788

Schéma	Rep.	Qté.	DESIGNATION	CODE
	13	1	ROTULE EQUERRE D.50	001001
	14	2	vis EF DIN 933 M16x45 zn	700.03.16045
	15	2	rondelle GROWER M16 DIN128A zn	700.20.16
	16	2	écrou H DIN 934 M16	700.22.16
	17	4	écrou H DIN 934 M10	700.22.10
	18	4	plaq.vis M10X30	953001
	19	4	rondelle GROWER M10 DIN128A zn	700.20.10
	20	4	rondelle 10,5x20x2 DIN125A	700.34.10520020

**POSE :** **INFORMATIONS GENERALES**

- Nous vous conseillons vivement de lire attentivement le manuel d'utilisation de votre véhicule, sur le sujet, et la notice de montage de la ferrure d'attelage, puis de repérer les différents points de fixation avant d'entreprendre la pose.
- Sur une coque de véhicule des écarts de montage ou de soudage étant courants, il est nécessaire de présenter l'attelage sous le véhicule avant d'effectuer le perçage des trous de fixation, éventuels.
- Le constructeur pouvant modifier un véhicule en cours d'année, nous avertir en cas d'impossibilité de montage.
- Afin d'obtenir des liaisons correctes entre le véhicule et sa ferrure d'attelage, il importe d'éliminer correctement les diverses surépaisseurs (mastics, cire, etc...) pouvant se trouver sur les surfaces concernées. Si nécessaire, protéger avec un produit antirouille les surfaces métalliques découvertes.
- Dans le cas où (le/les) anneaux de remorquage sont à supprimer, le remorquage se fera naturellement et avantageusement avec la ferrure d'attelage.
- Branchement électrique, 1 schéma de câblage est joint au faisceau standard livré avec la ferrure.
- Pour les véhicules équipés d'un ordinateur de bord ou d'une centrale électronique de contrôle, avec ou sans système SYP (synthèse parole), consulter et respecter la notice spécifique contenue dans le manuel d'entretien du véhicule, à défaut se procurer cette notice auprès du concessionnaire.

**RECOMMANDATIONS GENERALES D'UTILISATION :****- INDICATIONS PORTEES SUR LA PLAQUE CONSTRUCTEUR :**

S = Charge **MAXIMUM VERTICALE** sur la rotule de l'attelage, autorisée par le constructeur du véhicule.

↓ = Charge tractable **MAXIMUM** autorisée, pour le type de véhicule le plus puissant de la gamme.

- Pour connaître le poids tractable MAXI. autorisé pour votre véhicule, consulter votre carte grise.
- PTR (Poids Total Roulant) moins PTC (Poids Total en Charge) donne le poids de la remorque en charge (Poids tractable maxi).
- A 50 X : Classification européenne de ce type d'attelage
- e2 : Pays d'homologation 2 = FRANCE
- D : Charge d'essai d'homologation.
- CE ..... : N° d'homologation européenne.
- ..... : Date de fabrication.

**- VISSERIE :**

Resserrer toute la visserie après 500 kms de traction.

**NOTA :** le poids réel de la remorque attelée derrière un véhicule ne peut dépasser de plus de 30 % le poids réel de celui-ci (article R 54.1).

**-UTILISATION EN TOUT TERRAIN :**

Dans ce cas d'utilisation, la charge tractable maxi doit être diminuée de 50 % en adoptant une conduite la plus souple possible et en limitant la vitesse suivant la configuration du terrain à un maximum de 30 km/h.

**- GARANTIE :**

Nos ferrures d'attelage sont garanties 2 ans (à partir de la date de montage d'origine et condition de montage et d'utilisation correcte).